

### SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

**Présents** : Monsieur Emmanuel HANON, Président ; Mesdames Joëlle BAYLE-LASSERRE, Pierrette DOMBLIDES, Nathalie FABRE, Madeleine PICHAUREAU ; Messieurs Bernard CAZENAVE, Bernard DEFRANCE, Marc DESPLAT, Philippe ETCHEBERTS, Jean-Claude GAHAT, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Guy PIOVESANA, Michel POUQUET.

**Absent excusé** : Madame Madeleine BERGEZ-CASALOU ; Messieurs Stéphane PINARD, Christian WILS.

**Ont donné pouvoir** : Madame Madeleine BERGEZ-CASALOU à Monsieur Marc DESPLAT ; Monsieur Christian WILS à Madame Joëlle BAYLE-LASSERRE.

### **23 - 15 COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET PRINCIPAL**

Les 2 sections présentent un cumul de 1 583 268,11 € en recettes et de 1 532 061,14 € en dépenses, soit un résultat positif de 51 206,97 €.

#### ■ La section d'investissement

Les dépenses d'investissement totalisent 1 198,69 € : elles sont constituées d'un report de 2021 (616,69 €) et de l'achat d'une pompe pour les jardins ( 582 €).

Les recettes s'élèvent à 754 € et sont constituées de dotations aux amortissements.

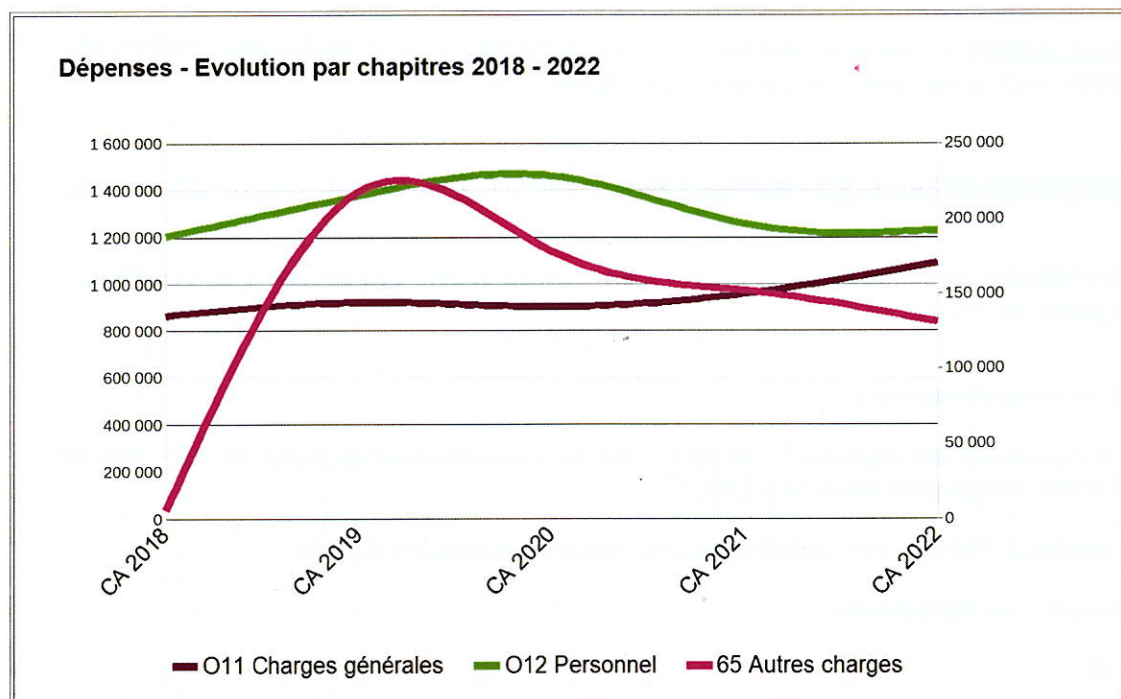
#### ■ La section de fonctionnement

BUDGET PRINCIPAL	BP 2022	CA 2022
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		
O11 Charges générales	185 950,00	170 178,94
O12 Frais de personnel	1 296 700,00	1 227 558,54
65 Autres charges	165 696,17	130 597,97
67 Charges except.	2 400,00	1 773,00
040 Opérations d'ordre de transf.	800,00	754,00
66 Charges financières		
<b>TOTAL EXERCICE</b>	<b>1 651 546,17</b>	<b>1 530 862,45</b>
<b>Restes à réaliser - reports</b>		
<b>Opération d'ordre transfert entre sections</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 651 546,17</b>	<b>1 530 862,45</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		
70 Vente produits	1 083 500,00	1 023 694,06
74 Subventions, participations	485 000,00	522 266,60
75 Autres produits	4 000,00	8 434,96
O13 Atténuation de charges	32 459,00	27 106,99
77 Produits exceptionnels		1 011,50
Restes à réaliser - reports	46 587,17	
<b>TOTAL EXERCICE</b>	<b>1 651 546,17</b>	<b>1 582 514,11</b>
<b>Résultat exercice</b>		<b>51 651,66</b>
<b>Résultat reporté</b>		<b>98 238,83</b>

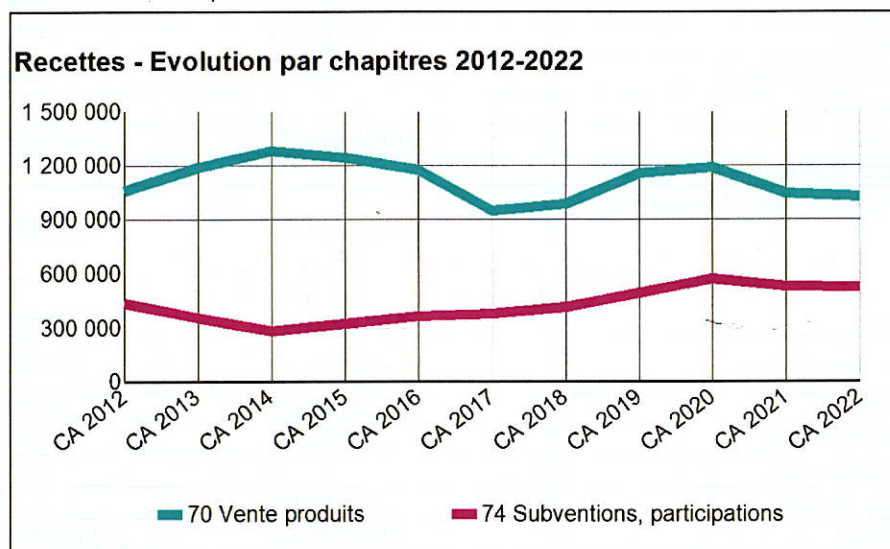
Le résultat de l'exercice est positif avec un excédent de 51 651,66 €, soit environ 5 % des dépenses et des recettes. La subvention communale a été versée selon la prévision budgétaire plus 30 000 €, soit un montant total de 460 000 €.

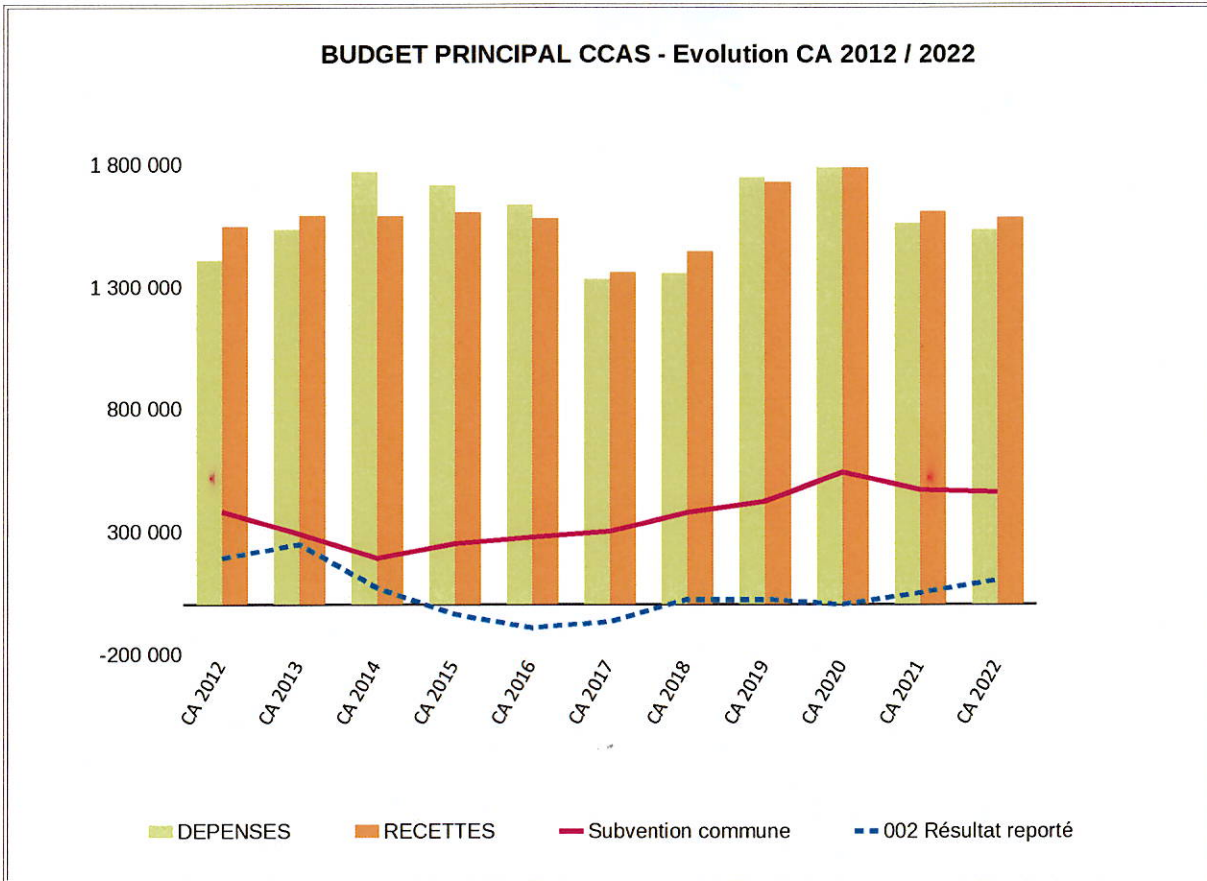
Globalement, les dépenses et les recettes diminuent légèrement, respectivement de - 1,76 % et - 1,48 % par rapport aux résultats 2021.

Les charges générales sont les seules à progresser notablement avec + 13,8 % : on peut remarquer ainsi une augmentation au niveau de l'entretien des jardins (prestations avec une entreprise), de l'augmentation de 50 % des primes d'assurance (taux de sinistralité), de l'augmentation du tarif des repas (compensé par la recette correspondante), les animations seniors (reprise du programme habituel – compensé par des recettes) et les déplacements des aides à domicile (revalorisation du barème de + 10 % au 1<sup>er</sup> janvier 2022).



Les recettes évoluent peu. Ainsi, les recettes des services diminuent de 1,87 % par l'effet combiné de l'augmentation du tarif du SAD et de sa baisse d'activité. La subvention a été supérieure à la prévision afin de disposer d'une trésorerie suffisante en fin d'année.





**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif 2022 du budget principal.**

Ainsi fait et délibéré à Orthez,  
le 5 avril 2023

Le Maire d'Orthez  
Président du CCAS  
**Emmanuel HANON**